

10 municipalités laurentiennes y participaient...

UN FRANC SUCCÈS POUR LA JOURNÉE DE FORMATION SUR LES LACS!

Le 14 avril, 10 municipalités des Laurentides, soit Ivry-sur-le-Lac, Lac-Supérieur, Lantier, Saint-Adolphe-d'Howard, Saint-Faustin-Lac-Carré, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Lac-Tremblant-Nord, Val-David et Val-des-Lacs, ont assisté à une journée de formation intitulée «**Opération renaturalisation de mon lac**». Près de 130 personnes étaient présentes à cet événement, qui a eu lieu à la Polyvalente des Monts, à Sainte-Agathe-des-Monts.

Les quatre conférenciers invités étaient André Hade, professeur de chimie retraité de l'UQAM et auteur du livre ****Nos lacs: les connaître pour mieux les protéger****, Me Jean-François Girard, avocat et biologiste spécialisé en droit de l'environnement et droit municipal et président du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), Mme Sandra Imbeault, PhD en sciences de l'environnement, microbiologiste aquatique et éthicienne, et Stephan Sobkowiak, architecte du paysage, biologiste et propriétaire d'un verger. Ils ont informé l'audience sur l'importance de connaître les lacs pour mieux les protéger, sur les sources mésestimées de

l'eau potable, sur la responsabilité des municipalités et des citoyens face à la protection des lacs et sur l'entretien écologique des paysages. «Tous les participants à cette journée de formation s'entendent pour dire qu'il est grand temps d'agir concrètement pour préserver la santé de nos plans d'eau», affirme Manon Leduc, mairesse de Lantier. «La pertinence et la qualité des informations présentées par les conférenciers nous permettront certainement d'aller plus loin dans nos efforts de protection des lacs».

Pour Jacques Ruelland, président du Conseil régional de l'environnement des Laurentides organisme promoteur du projet Bleu Laurentides, le manque de connaissances représente sans doute la plus grande menace qui pèse sur les lacs. De telles journées de formation sont donc essentielles, selon lui. «Pour les protéger, il faut absolument comprendre les mécanismes tant scientifiques que légaux qui régissent les lacs», a-t-il précisé. M. Ruelland a aussi félicité la municipalité de Lantier pour avoir récemment adopté une réglementation visant la protection des lacs de son territoire.

*Acces Laurentides
20 avril 2007 p. 6*